

LE HCÉRES PUBLIE SES PREMIÈRES ÉVALUATIONS INTÉGRÉES : LES RAPPORTS SUR LES ÉCOLES D'ART

PARIS,
18 AVRIL 2023

CONTACT
Alexandre Arlin
T. 33 (0)1 55 55 60 15
alexandre.arlin@hceres.fr

Aujourd'hui, le Hcéres publie ses premiers rapports d'évaluation intégrée. Des rapports d'évaluation nourris par l'évaluation de tous les aspects de l'activité universitaire : recherche, innovation, formation, vie étudiante. Cet engagement pris par le Président, Thierry Coulhon dès sa nomination vise à valoriser toutes les formes de réussite des établissements et à faire de l'évaluation un outil de plus en plus utile à tous les acteurs.

En vague C, le Hcéres a également évalué les écoles d'art pour la première fois dans leur dimension institutionnelle : en prenant pour référence la période 2016-2021, le Hcéres a examiné, en plus des formations individuelles qu'il évalue depuis plus de 10 ans, la stratégie, l'organisation, la gouvernance et le pilotage de ces établissements, leur politique de la formation et de la vie étudiante, leur politique de la recherche. Les treize écoles d'art évaluées en vague C sont les suivantes : Aix en Provence, Avignon, Besançon, Chalon sur Saône, Marseille, Metz-Épinal, Strasbourg-Mulhouse, Orléans, Reims, Toulon, pour les EPCC et, Arles, Dijon et Nancy pour les écoles nationales. Elles représentent ainsi 30 % des 45 écoles d'art et de design publiques sous tutelle du ministère de la Culture, dont 3 des 10 écoles nationales.

Pour cette occasion particulière, le Hcéres accompagne la parution des rapports d'évaluation des écoles d'art et de leurs formations d'une note de synthèse en regroupant les forces et les faiblesses à travers trois domaines :

1. Pilotage, gouvernance et partenariats universitaires
2. Formation et vie étudiante
3. Recherche et adossement à la recherche

Avec cette note et ce nouveau format de rapports qui rassemblent l'évaluation de l'établissement et celle de ses formations, le Hcéres souhaite mieux éclairer les tutelles et les décideurs dans leurs missions.

Vous la trouverez en annexe du présent communiqué de presse.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.